دائما أقرب

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 466 /2023

Annaba le, 23/07/2024

A

Madame .Khedadmia Sabah

Cité 1276 Logts Essafssaf Bat 51 N° 377 –Annaba-

OBJET : Mise en demeure N° 01.

Projet : Travaux de Câble FO Pour Développement Lotissement Boussedra

Bon de commande N° : 128 du 15/07/2024, ODS N° : 71/2024 du 15/07/2024, délais 55 Jours

Mme ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise, et dont l'ouverture a été prononcée le 15/07/2024, nous avons constaté l'absence de vos équipes sur le chantier sans préavis ou justification valable.

A cet effet, je vous mets en demeure de reprendre les travaux dans un délai de 24 heures et de renforcer le chantier par les moyens humains et matériels pour rattraper le retard. À défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise notamment la résiliation de votre contrat conformément aux clauses contractuelles.

ALGERIE TELECOM Direction Opérationnelle des Télécommunications DOT - ANNABA

2024 جويلية 24

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad